

Décès par influenza, soit comme cause directe, soit comme cause concomitante, sur une population de 10,000 habitants du 1^{er} novembre au 31 octobre.

Districts	1889	1890	1891	1892	1893
	à 1890	à 1891	à 1892	à 1893	à 1894
Aigle . .	2.6	—	—	2.1	0.5
Aubonne .	17.6	—	—	10.8	4.8
Avenches .	9.3	—	3.7	1.9	5.6
Cossonay .	6.9	—	0.9	1.7	3.5
Echallens .	—	—	—	7.2	2
Grandson .	1.4	0.7	—	1.4	0.7
Lausanne .	11.7	1.6	0.7	6.6	9.3
La Vallée .	36.2	—	1.8	10.8	5.4
Lavaux .	5	—	2.2	5.1	13.2
Morges . .	4.8	—	—	3.4	6.8
Moudon .	1.8	0.8	—	3.2	0.8
Nyon . .	5.7	0.7	0.7	5.1	4.3
Orbe . .	7.9	0.7	—	4.3	5.7
Oron . .	—	—	—	—	—
Payerne .	10	—	—	5.5	2.7
Pays-d'Enhaut .	—	2.2	2.2	2.2	—
Rolle . .	11.3	—	—	4.8	4.8
Vevey . .	1.1	—	—	3.2	1.4
Yverdon .	4.8	—	—	6.6	1.8
	1889				1894
	à	1891	1892	1893	et
	1890				1 ^{er} trimestre
					1895
Canton de Vaud	6.1	0.5	0.5	4.6	4.2
Suisse . .	9	0.9	2.1	4.6	7.6

Maladies offrant un danger général.

La loi fédérale du 2 juillet 1886 comprend, dans les maladies épidémiques qui offrent un danger général, la *variole*, le *typhus pétechiial*, le *choléra asiatique* et la *peste*.

Jusqu'à présent, la *variole* seule a été l'objet de mesures effectives. La *peste* n'a pas reparu depuis le 17^e siècle.

I. Typhus.

Le *typhus pétechiial* n'a pas été observé depuis 1815. Il avait fait de nombreuses victimes dans le canton, à Lausanne surtout, lors du passage des armées alliées, pendant les guerres du premier empire. (*Lombard*, „Climatologie“, IV, page 32.)

II. Choléra.

Le *choléra asiatique* ne s'est jamais développé dans le canton. Deux ou trois fois seulement des

étrangers sont arrivés malades, mais n'ont créé aucun foyer. Le choléra n'a été jusqu'ici qu'un bon génie pour l'hygiène, car, à chacune de ses apparitions dans les pays qui nous entourent, il a provoqué de grands travaux d'assainissement dans nos villes et dans nos villages.

Les instructions données par le Conseil de santé en 1831 (D^{rs} Guisan et Perret), en 1855, 1865, 1867 (épidémie en Italie, vallée d'Aoste, Tessin, Zurich), et en 1884, attribuent le plus grand rôle prophylactique à la salubrité des habitations, à la propreté et à la tempérance.

Depuis 1886, les mesures à prendre contre le choléra ont été prescrites par le Conseil fédéral dans ses circulaires du 15 août 1892 et 1^{er} août 1893. Les dernières instructions pour la désinfection en cas de choléra datent du 28 juillet 1893.

Choléra nostras. Les cas sont rares. On en cite en 1834 comme précurseurs de la dysenterie. En septembre 1895, dans une grande localité du canton, cinq personnes du même ménage furent prises tout-à-coup d'accidents cholériformes, vomissements, diarrhée blanche, riziforme, asphyxie. Deux succombèrent, l'une au 3^e, l'autre au 5^e jour. Les analyses bactériologiques des selles démontrèrent avec certitude qu'il ne s'agissait pas de choléra asiatique. L'eau bue par les malades était souillée et ne contenait que du bacille colicomune en proportion considérable.

III. Variole.

C'est *Marius*¹⁾, évêque d'Avenches, qui désigna le premier du nom de *variole* la maladie pustuleuse connue par le peuple sous le nom de *corales*. Ce mot, *variole*, dérive de l'adjectif *varius*, moucheté, tacheté, bigarré, par rapport aux effets de cette maladie sur la peau (D^r *Zinck*, „Essai sur la vaccine“, Lausanne, 1827).

Cette description de l'épidémie de 570, écrite en 585, lorsque *Marius* était au concile de Mâcon, prouve que ce fléau était nouveau pour notre pays.

Elle prouve aussi que c'est à tort qu'on attribue l'invasion de la petite vérole à l'irruption des Arabes dans l'occident.

La variole trouva un terrain propice et, douze siècles plus tard, elle était devenue la principale cause de la mortalité.

En 1761 (dans son „Avis au peuple“) *Tissot* écrit : „La petite vérole est la plus générale de toutes les maladies, puisque de cent personnes il n'y en a que quatre ou cinq qui en soient exemptes. Il est vrai que

¹⁾ L'évêque *Marius* ou *St-Maire* fut élu évêque d'Avenches l'an 573 et mourut le 31 décembre 593 à Lausanne qu'il avait érigé en évêché. (*E. Secretan*, „Biographies nationales“, tome I, 1873.)